



Bourse de Commerce de Paris

Le SGBCP restera un an de plus rue de Viarmes

Rodolphe de Cégliè

LA SITUATION semble se débloquer pour le Syndicat général de la bourse de Commerce de Paris (SGBCP), sommé depuis plusieurs mois de quitter les lieux après plusieurs décennies dans ces murs. Les dernières discussions entre Baudouin Delforge et la Chambre de Commerce et de l'industrie de Paris (CCI), qui gère les locaux de la bourse, a débouché sur la possibilité pour le SGBCP de rester dans ses bureaux du 2 rue de Viarmes pour encore une année.

Un sursis qui permettra de « préparer la bourse européenne 2013 »

« Cette période nous permettra de préparer la bourse européenne de 2013, organisée en France », explique Baudouin Delforge. Une réunion, prévue mercredi 14 novembre, devait permettre de trouver un arrangement concernant le paiement de la note réclamée par la CCI. Baudouin Delforge a salué l'écoute du directeur général adjoint de la



La bourse de Commerce de Paris, lieu de rassemblement historique des professionnels du commerce des grains.

Photo : Rodolphe de Cégliè

chambre de commerce et de l'industrie, qui s'est chargé des dernières discussions avec le SGBCP. « Il faut également souligner les bons offices du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll et de son secrétaire Antoine Boulay, qui ont été très actifs, très efficaces, et ont bien compris l'intérêt de la filière céréalière française pour le pays », a-t-il ajouté. Pour la suite, Baudouin Delforge ne désespère pas de trouver un consensus pour maintenir le SGBCP dans ses locaux historiques.

La Chambre arbitrale déménage dans le XVI^e arrondissement de Paris

Par ailleurs, la Chambre arbitrale internationale de Paris (CAIP) déménagera de la bourse du Commerce pour s'installer dès le 3 décembre prochain au 6 avenue Pierre de Serbie à Paris (XVI^e). Un changement qui n'est pas si mal accepté par son président. « Cette nouvelle adresse accompagnera l'évolution de la Chambre arbitrale de Paris, qui n'a pas vocation à s'occuper uniquement du secteur des grains. Son nouveau siège lui permettra d'être plus indépendante », a précisé Baudouin Delforge.

Par ailleurs, la Chambre arbitrale accueillera une nouvelle structure : « le Conseil scientifique qui comprendra des membres de la Chambre arbitrale internationale de Paris, mais aussi des représentants du monde de l'arbitrage interne et international de la place de Paris (universitaires, avocats, magistrats) et des responsables du monde de l'entreprise des grands secteurs. Son objectif est l'étude, la réflexion et la diffusion du droit et de la pratique de l'arbitrage et de la médiation », annonce un communiqué de la CAIP.